

COMMISSION CENTRALE FINANCIERE

PROCES-VERBAL DU 26 juillet 2017

SAISON 2016/2017

Présents :

Didier DECONNINCK, Jean-Paul DUBIER, Amine HACHELAF,

Invité :

Philippe VENDRAMINI (CS)

Début de la réunion : 14h30

La session du jour commence par deux communications du Président aux membres de la commission présents :

- Suite à l'alerte que nous avons lancée lors de notre dernière réunion à destination des Ligues et Comité Départementaux, il nous a été demandé par certains d'étendre la suspension des prestations fédérales (recommandations du RGF) même à ceux qui ne seraient pas en règle financièrement avec leurs comités respectifs. La comptabilité ainsi que les Statuts et règlements suivent cela de très près, avec un certain succès. Cela aura ainsi permis de mettre à jour le fichier des GSA existants et de faire disparaître certaines dettes irrécouvrables.
- Avec l'accord du Trésorier Général, la refonte des plans comptables va débiter afin de mettre en place pour le prochain exercice 2018, les outils de suivi reposant sur la base de données comptables installée voilà quelques années.

Plusieurs sujets ont été abordés autour des notes de frais, des avances et du traitement des déplacements.

Les déplacements : Pour traiter ce problème, nous passons normalement par une agence qui prend certes des frais d'intervention, mais qui est là pour répondre à toutes les demandes.

La réponse aux coûts induits par cette externalisation n'est certainement pas de traiter les voyages en interne par un personnel dédié qui viendrait augmenter la masse salariale, et aurait à subir les nombreuses tensions relationnelles entre personnes, collègues ou autres pour répondre à toutes sortes de demandes.

La problématique de l'agence externalisée n'est pas celle de l'utilisateur qui a plus de souplesses et accès à d'autres avantages en tant que particulier.

Il serait plus simple de rembourser les frais engagés, chacun étant alors libre de ses choix.

Notes de frais : C'est un système lourd à gérer par le volume de pièces à contrôler. Une personne du service comptable passe la majeure partie de son temps à traiter ces demandes. Notre objectif est d'alléger cette tâche.

Nous pensons qu'un système de notes de frais dématérialisées saisies sur smartphone (texte et photo des pièces), avec ponts comptables résoudrait en grande partie le problème de la saisie et du traitement des justificatifs, charge au demandeur de conserver les originaux et de les fournir à toute demande pour contrôle (comptabilité, commissaire aux comptes ou fisc...).

Reste à accélérer le traitement des remboursements.

Problème du remboursement des notes de frais : Ceux qui se déplacent beaucoup (joueurs, entraîneurs, arbitres et élus) peuvent avoir des dépenses conséquentes. Comment éviter ces grosses sorties d'argent personnel qui peuvent mettre en difficulté ?

- Soit par des remboursements rapides.

A l'heure actuelle les virements sont effectués par quinzaine sur justificatifs. C'est trop long pour les personnes à petits revenus.

Une simple liste de virements hebdomadaire établie par le personnel comptable, à valider par le Directeur Général, ou l'élu responsable, donc double signature électronique permettrait d'économiser du temps.

On peut même avoir des niveaux d'habilitations différents suivant les montants à rembourser.

Les virements se feraient par paquets.

- Soit par mise à disposition de cartes bancaires plafonnées sur des comptes rechargeables dédiés, pour les managers de joueurs par exemple
- Soit par des avances en cash comme actuellement, mais le système n'est pas satisfaisant, car il reste le problème des justificatifs à faire parvenir rapidement pour recharger les comptes.

L'application sur smartphone est une solution élégante.

Le contrôle se fait alors de manière aléatoire, par sondage a posteriori effectué par la comptabilité ou la CCF, ou tout autre.

Questions Diverses :

- Ces derniers temps, l'accélération phénoménale des demandes de traitements gourmandes en temps éveille notre inquiétude au sujet de la charge exponentielle de travail de notre informaticien.
Il serait bon de voir avec lui, le mieux placé en la matière, pour étudier des solutions qui soulageraient sa tâche vitale pour la Fédération.
- Le tableau de bord de suivi social de la CCF n'a pu être établi cet été. Il sera produit en septembre. On pourra voir à cette occasion l'évolution de la masse salariale.

Notre prochaine réunion pourrait se tenir le, 21 septembre à 13h00, sur le suivi des comptes fédéraux et la répartition des tâches de contrôle entre les membres de la commission.

Pour celle-ci, nous aurons besoin du grand livre (comptes 6&7) sur Excel au 1^{er} septembre, ainsi que des balances à la même date.

Fin de la réunion à 17h00.

Le Président de la CCF

Amine HACHELAF